



## **Communiqué et informations**

### **Hôtel de ville et travaux publics**

- À compter de vendredi le 20 mars 2020, l'Hôtel de Ville sera fermé au public et seuls les employés et les élus pourront y avoir accès
- Si vous avez une demande urgente, veuillez prendre rendez-vous en appelant au 819-326-3198
- Si votre demande concerne le service des travaux publics, composez le 1-844-707-9700
- La prochaine séance du conseil le lundi 13 avril 2020 se tiendra à huis clos et les citoyens (nes) ne pourront pas y assister. Les informations seront mises sur le site Internet de la municipalité et sur les tableaux d'affichage de la municipalité.

### **Obtenir un permis municipal à l'ère du Coronavirus**

Les citoyens (nes) n'ayant plus accès à l'hôtel de ville pour une durée indéterminée, une mesure préventive afin de limiter la propagation du Coronavirus, il n'est plus possible de venir dans le bureau de l'un de nos urbanistes afin d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation pour des travaux ou autres projets.

Est-ce que ça veut dire que je ne peux plus prendre un permis pour réaliser mon projet de construction, la coupe d'arbres que j'avais prévue, mon nouveau patio et mes autres projets?

Non, pas du tout!

Grâce à Internet et à la poste, il est possible d'obtenir un permis comme avant. La procédure est pratiquement la même.

Voici les étapes :

Vous remplissez votre demande de permis sur les formulaires disponibles sur notre site internet :

[http://www.municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca/urbanisme\\_permis\\_archives.html](http://www.municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca/urbanisme_permis_archives.html)

Si vous n'avez pas Internet. Communiquez au 819-326-3198 poste 3505 et nous vous acheminerons le formulaire approprié par la poste ou par courriel.

Vous nous transmettez le formulaire rempli, avec les documents nécessaires en annexe, par courriel à [inspecteur@msldl.ca](mailto:inspecteur@msldl.ca), ou par la poste au 2121, chemin des Hauteurs, Sainte-Lucie-des-Laurentides J0T 2J0 (Québec).

Afin d'effectuer le paiement, veuillez s'il vous plaît nous envoyer un chèque par la poste au nom de la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Suite à l'analyse de votre demande par l'un de nos urbanistes vous recevrez votre permis par courriel ou par la poste.

Pour toute question relative à la prise, de permis ou concernant la réglementation veuillez contacter M. Charles-Olivier Bienvenue au 819-326-3198 poste 3505 ou à [inspecteur@msldl.ca](mailto:inspecteur@msldl.ca)

Nous vous rappelons également que toute la réglementation est disponible en ligne sur notre site Internet :

[http://www.municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca/urbanisme\\_permis\\_archives.html](http://www.municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca/urbanisme_permis_archives.html)

Le conseil municipal